

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/01/2025 - 546 - 2017 B 01033 - 502 720 907 - JPS GRANULATS

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise route départementale 115J		21700 VILLERS LA FAYE		
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/>		
Numéro SIRET* 5 0 2 7 2 0 9 0 7 0 0 0 2 6			Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le 31 03 2024		
		N-1 31 03 2023		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	
Clause de réserve de propriété* Immobilisations :			CR	
		Stocks :	Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

[Signature]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quebec

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4...983...953.....)	DA	4 983 953	4 654 613	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	220 658		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	17 008	17 008	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(332 476)	(238 350)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(158 694)	(94 126)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	10 629	10 629	
	TOTAL (I)	DL	4 741 077	4 349 773	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		305 471	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		305 471	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	3 526 428	2 360 051	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	429 720	770 313	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 905 679	2 800 014	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	310 000	310 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	533 102	792 101	
	Dettes fiscales et sociales	DY	223 427	138 642	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	33 708			
	Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	7 962 065	7 171 122		
Ecart de conversion passif * (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 703 141	11 826 367		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 146 428	5 836 133	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 080	123 357		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		11 833		
			FG	932 078	FH		932 078	1 045 427	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	932 078	FK		FL	932 078	1 057 260	
	Production stockée*					FM	608 050	157 000	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	15 515	24 613	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 555 651	1 238 886
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 702	12 945	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	852 854	860 825	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 553	3 505	
	Salaires et traitements*					FY	150 056	113 163	
	Charges sociales (10)					FZ	47 026	35 854	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS		GA	23 531	37 886
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	7	13		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 080 729	1 064 192	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	474 922	174 695	
répartitions en nature	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	354 938	73 550	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	444	23	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	305 471		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	660 853	73 573	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 198 971	234 987	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 198 971	234 987	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(538 118)	(161 414)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(63 196)	13 280	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

01

Désignation de l'entreprise : SAS JPS GRANULATS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 620	5 329
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 53 800	7 640
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 106 394	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 163 814	12 969
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 223 621	8 518
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 35 691	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	111 857
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 259 312	120 375
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (95 498)	(107 406)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 2 380 318	1 325 428
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 539 012	1 419 554
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN (158 694)	(94 126)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP 118 787	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 115 210	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 145 332	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1 15 515	24 613
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe		259 312	163 814
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENYOIS

Cepit Quatin

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	19
Titres immobilisés	19
Evaluations des produits et en cours	19
Evaluation des créances et des dettes	19
Dépréciation des créances	20
Obligations convertibles ou échangeables	20
Disponibilités en Euros	20
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	21
Charges à répartir sur plusieurs exercices	21
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	22
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	22
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	22
Montant des engagements financiers	22
Informations en matière de crédit bail	23
Engagement en matière de pensions et retraites	23
Liste des filiales et participations	24

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	24
Résultats financiers des cinq derniers exercices	25

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 703 141.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 932 077.64 Euros et dégageant un déficit de -158 694.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé à une restructuration financière :

- Le PV d'AGE du 31/01/2024 a acté une augmentation du capital social d'un montant de 329 340€ par création de 329 340 actions de préférence ADP1
- L'émission d'un emprunt obligataire (OCA2) convertible d'un montant de 1 999 223,80 €.
- L'émission d'un emprunt obligataire non convertible (OS) d'un montant de 1 505 722,10 €.

La restructuration financière de la société a impacté de le résultat financier de la manière suivante :

- Reprise sur provion pour prime de non conversion : 305 471 €
 - Prime de non conversion payée : 969 756 €
- Ces opérations conduises à une charge financière de 664 285 €

Le litige LCL s'étant dénoué, la reprise de la provision attenante a été effectué, soit d'un montant de 106 393,88 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société JPS GRANULATS est la société mère intégrante du périmètre d'intégration fiscale formé par elle-même et sa filiale SAS GABS depuis le 01 avril 2012.
A cet effet, elle est la seule redevable de l'impôt sociétés du groupe

Le montant des déficits reportables "groupe" au 31 mars 2024 s'élève à 2 810 783€

L'économie d'impôt réalisé par le groupe et liée au déficit est considérée comme un gain immédiat chez la société mère. En l'absence d'intégration fiscale, notre société (JPS GRANULATS) aurait constaté un déficit reportable de 379 771€ au 31 mars 2024.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	181 056		
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 500		30 985
Installations générales agencements aménagements divers	1 334		
Matériel de transport	44 663		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 130		
Immobilisations corporelles en cours	152 218		
TOTAL	209 845		30 985
Autres participations	8 004 876		
Prêts, autres immobilisations financières	71 214		
TOTAL	8 076 090		
TOTAL GENERAL	8 466 991		30 985

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			181 056	181 056
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		23 800	12 685	12 685
Installations générales agencements aménagements divers			1 334	1 334
Matériel de transport		37 500	7 163	7 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 130	6 130
Immobilisations corporelles en cours	152 218			
TOTAL	152 218	61 300	27 312	27 312
Autres participations			8 004 876	8 004 876
Prêts, autres immobilisations financières	55 000		16 214	16 214
TOTAL	55 000		8 021 090	8 021 090
TOTAL GENERAL	207 218	61 300	8 229 458	8 229 458

Reclassement des immobilisations corporelles en cours d'un montant de 152 218 € en travaux en cours.

Remboursement deux dépôts de garantie de BPI FRANCE pour un montant respectif de 20 000 € et 35 000 €.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	114 672	10 672		125 344
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 117	1 492		3 609
Installations générales agencements aménagements divers	696	446		1 142
Matériel de transport	28 842	3 930	25 609	7 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 809	1 540		5 349
TOTAL	35 464	7 408	25 609	17 262
TOTAL GENERAL	150 136	18 080	25 609	142 606

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 672				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 492				
Instal.générales agenc.aménag.divers	446				
Matériel de transport	3 930				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 540				
TOTAL	7 408				
TOTAL GENERAL	18 080				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 018	12 167	5 451	9 733

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	10 629				10 629
TOTAL	10 629				10 629

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	305 471		305 471		
TOTAL	305 471		305 471		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	111 857		106 394		5 463
TOTAL	111 857		106 394		5 463
TOTAL GENERAL	427 957		411 865		16 092
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles			305 471 106 394		

Concernant la provision pour risques et charges, le terme de l'emprunt obligataire du 26/06/2016 a été supprimé dans le cadre de la restructuration financière : la prime de remboursement OCA n'ayant pas été versée, il a été constatée une reprise de la provision d'un montant de 305 471€

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 214		16 214
Autres créances clients	951 977	951 977	
Impôts sur les bénéfices	6 809	6 809	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 603	50 603	
Groupe et associés	2 122 725	2 122 725	
Débiteurs divers	80 285	80 285	
Charges constatées d'avance	128 260	128 260	
TOTAL	3 356 872	3 340 658	16 214

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 526 428	21 482	3 504 946	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 343	10 343		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	419 377	108 686	310 691	
Emprunts et dettes financières divers	600 000	600 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	533 102	533 102		
Personnel et comptes rattachés	25 848	25 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 725	13 725		
Taxe sur la valeur ajoutée	182 699	182 699		
Autres impôts taxes et assimilés	1 155	1 155		
Groupe et associés	2 305 679	2 305 679		
Autres dettes	33 708	33 708		
TOTAL	7 652 065	3 836 428	3 815 637	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 019 377			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	824 169			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	3 457 473			3 457 473
Actions de préférence	1.0000	1 197 140	329 340		1 526 480

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100.00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100.00

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Il est précisé que les immobilisations suivantes ont été incorporées au travaux en cours :
- Un bâtiment et une plate forme atelier ont été affecté au projet LIANT STOCKER pour un montant de 152 218 €. Comptablement, cet actif a été sorti des immobilisations. Ce reclassement est sans impact sur le résultat de la société.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIGATIONS CONVERTIBLES OCA2	1 197 140	2	
OBLIGATIONS NON CONVERTIBLES OS	901 630	2	

Obligations convertibles en actions OCA 2 :

- La société a souscrit à un emprunt obligataire OCA 2 pour un montant de 1 999 223,80 €.
- Le nombre d'actions convertibles est de 1 197 140 obligations (souscrites pour moitié par BTP CAPITAL et BNP PARIBAS).
- La valeur nominal est de 1.67€
- Rémunération des obligations : un intérêt de 2% payable annuellement.
- Modalités de remboursement : tranche unique à échéance le 31/01/2029.
- **Prime de non conversion** : Le montant de cette prime de non conversion (1 122 k€) sera calculé de manière à ce que le montant total correspondant aux Intérêts (hors intérêts de retard perçus en application de l'Article 14 ci-après le cas échéant) et à la prime de non conversion perçus pour cette OCA2 porte le taux d'intérêt actuariel global et net de frais (le « TRI ») perçu par le Porteur concerné au titre de cette OCA2 à 11% l'an sur la période courant de la Date de Jouissance et jusqu'à la date de remboursement (incluse) de cette OCA2 (sur la base d'une année de 365 jours).

La prime de conversion n'a pas été comptabilisée à la clôture de l'exercice. Son montant s'élève à 30 k€.

Obligations simples OS :

- La société a souscrit des obligations simples OS non convertibles pour un montant de 1 505 722,10 €.
- Le nombre d'actions non convertibles est de 901 630 obligations (466 216 OS pour BNP Paribas et 435 414 OS pour BTP CAPITAL).
- La valeur nominal est de 1.67€
- Modalités de remboursement : tranche unique à échéance le 31/01/2029
- Rémunération des obligations : un intérêt de 2% payable annuellement (taux PIK 4%)

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	480 926
Total	480 926

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	21 482
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 262
Emprunts et dettes financières diverses	100 292
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 696
Dettes fiscales et sociales	23 360
Autres dettes	29 708
Total	219 801

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	128 260
Total	128 260

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Charges à étaler	9 733	
Total	9 733	

Le montant des charges à étaler correspond à des frais de dossiers

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	2
Ouvriers	1
Total	4

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 198 971	660 853
Dont entreprises liées	145 333	115 210

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	600 000
- PRET SFJB	600 000
Total	600 000

Nantissement de 17 % du capital de la société CALEXY au profit de la société SFJB.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		64 388
Caution bénéfice de 2170	64 388	
Total (1)		64 388
(1) Dont concernant les filiales		64 388

Avance en compte courant bloquée de 519 000 euros à la société 2170 en contrepartie de l'emprunt BNP PARIBAS.

Engagements reçus

Garantie BPI au profit de la société JPS GRANULATS.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			420 000	28 271	448 271
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			69 699	8 537	78 236
- dotations de l'exercice			60 000	5 655	65 655
Total			129 699	14 192	143 891
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			91 000	10 644	101 644
- exercice			143 265	6 722	149 987
Total			234 265	17 366	251 631
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			133 700	6 722	140 422
- entre 1 et 5 ans			206 100	9 523	215 623
Total			339 800	16 246	356 046
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				283	283
Total				283	283

Le montant comptabilisé en charge est de 118 787 €.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 096
moins de 35 ans	plus de 30 ans	55
Engagement total		5 151

Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over moyen,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50% pour les employés et de 2% pour les ouvriers
- Le taux de charges sociales patronales et de contribution employeur retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 3,40 %
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS JPS GRANULATS
21700 VILLERS LA FAYE

Page : 24

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS GABS	960 000	-957 592	100.00	2 474 000		937 992		310 414	-5 708	239 679	31/03/2024
- SAS SAS CALEXY	3 559 000	190 073	83.14	3 004 001				40 259	142 571		31/03/2024
- SAS SAS INDREXT	770 000	248 902	70.00	2 455 853		169 151		1 869 825	-9 469		31/03/2024
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS SAS 2170	540 000	-751 367	50.00	40 000		880 779		3 176 913	254 627		31/12/2023
- SAS SAS JASON INDUSTRIES	500 000	-344 133	35.30	30 000				4 367 805	6 479		31/03/2024
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits litige tribunal	2 000	77180000
- Annulation solde antérieur	1 620	77200000
- Cession immobilisation corporelles	53 800	77520000
- Reprise provision litige LCL	106 394	78750000
Total	163 814	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	3 811	67120000
- Solde litige et intérêts de retards	219 810	67180000
- VNC Immos cédées	35 691	67520000
Total	259 312	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 654 613	4 654 613 4 654 613	4 654 613 4 654 613	4 654 613 4 983 953	4 983 953 4 983 953
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	840 770	757 148	735 113	1 057 260	932 078
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-161 184	139 514	275 061	55 617	-547 028
Impôts sur les bénéfices	-16 806				
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-177 792	64 910	267 605	-94 126	-158 694
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		0.03	0.06	0.01	-0.11
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		0.01	0.06	-0.02	-0.03
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	284 825	188 592	93 258	113 163	150 056
Montant de la masse salariale de l'exercice	107 832	85 224	36 535	35 854	47 026
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

RGGA

REVISION • GESTION • AUDIT

Eric DEBUISSON
Auréli TRUCY

JPS GRANULATS

Société par actions simplifiée au capital de 4.983.953 €

Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE

R.C.S : DIJON 502 720 907

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2024

RGGA • Revision Gestion Audit
1 rue du Dauphiné - Le Stratège
CS 90056, 21121 Fontaine-lès-Dijon

Tél. : 03 80 55 19 47
rga@rga-experts.com

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros - R.C.S. DIJON 790 172 977
Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon.

A l'Assemblée Générale de la société JPS GRANULATS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JPS GRANULATS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, pour ce qui concerne notamment les titres de participation et les règles et méthodes comptables retenues s'agissant des emprunts obligataires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

S'agissant des titres de participation, nous avons obtenu communication des comptes annuels des filiales établis sous la responsabilité de leur direction et obtenu les informations que nous avons jugées nécessaires afin de corroborer les estimations significatives retenues à la clôture.

RG A • Revision Gestion Audit
1 rue du Dauphiné - Le Stratège
CS 90056, 21121 Fontaine-lès-Dijon

Tél. : 03 80 55 19 47
rga@rga-experts.com

Obligations convertibles ou échangeables

La société a opté pour l'approche « opération unique » selon laquelle la prime n'est pas comptabilisée au bilan mais une provision est constatée lorsque le remboursement devient probable.

Nous nous sommes assurés que l'annexe apporte les précisions nécessaires concernant les obligations convertibles et le montant de la prime de non conversion.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons :

- en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.
- Les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.


Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

RG A • Revision Gestion Audit
1 rue du Dauphiné - Le Stratège
CS 90056, 21121 Fontaine-lès-Dijon

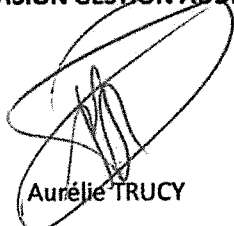
 Tél. : 03 80 55 19 47
rga@rga-experts.com

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FONTAINE-LES-DIJON,
Le 9 décembre 2024

Le commissaire aux comptes,
REVISION GESTION AUDIT



Aurélie TRUCY

RG A • Revision Gestion Audit
1 rue du Dauphiné - Le Stratège
CS 90056, 21121 Fontaine-lès-Dijon

Tél. : 03 80 55 19 47
rga@rga-experts.com

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2024 12		Exercice N-1 31/03/2023 12	Exercice N / N-1	
	France	Exportation		Total	Euros
Produits d'exploitation (I)					
Ventes de marchandises			11 833	-11 833	-100,00
Production immobilisée			1 045 427	-113 350	-10,84
Production vendue de biens	932 078				
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires NET	932 078		1 057 260	-125 183	-11,84
Production stockée			157 000	451 050	287,29
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			24 613	-9 097	-36,96
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		7	13	-6	-45,10
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (I)			1 238 886	316 764	25,57
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)			2 702	-10 242	-79,12
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres subits et charges externes *			862 854	-7 971	-0,93
Impôts, taxes et versements assimilés			4 553	1 048	29,90
Salaires et traitements			113 162	36 893	32,60
Charges sociales			35 854	11 172	31,16
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			23 531	-14 356	-37,89
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des Charges d'exploitation (II)			1 080 729	16 537	1,55
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			174 656	300 227	171,86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(I) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(II) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Moyen de précaution - Voir l'annexe et le rapport Comptable

SAS HEXO

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2024 12		Exercice N-1 31/03/2023 12	Exercice N / N-1	
	Euros	%		Euros	%
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)	354 938		73 550	281 388	382,58
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)	444		23	421	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	305 471			305 471	
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V	660 453		73 573	587 280	798,23
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés (4)	1 198 971		234 987	963 984	410,23
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI	1 198 971		234 987	963 984	410,23
2. Résultat financier (V-VI)	-538 518		-161 414	-376 704	-233,38
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III+IV+V-VI)	-37 065		13 200	-76 476	-575,88
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 620		5 329	-1 709	-32,06
Produits exceptionnels sur opérations en capital	53 800		7 640	46 160	604,19
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	106 394			106 394	
Total VII	163 814		12 969	150 995	NS
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	223 621		8 518	215 103	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 691		111 857	35 691	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII	259 312		120 375	138 937	115,42
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-95 498		-107 406	11 908	11,09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des produits (I-III+V+VII)	2 380 318		1 325 428	1 054 890	79,59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 559 012		1 419 554	1 119 458	78,86
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-178 694		-94 126	-64 568	-68,60

* Y compris : Rubrique de crédit, but mobilier
* Rubrique de crédit, but mobilier

(1) Dont produits rattachés à des exercices antérieurs
(2) Dont produits rattachés à des exercices antérieurs

Moyen de précaution - Voir l'annexe et le rapport Comptable

SAS HEXO

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 703 141,46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 932 077,64 Euros et dégageant un déficit de -158 694,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé à une restructuration financière :

- Le PV d'AGE du 31/01/2024 a acté une augmentation du capital social d'un montant de 329 340€ par création de 329 340 actions de préférence ADFI
- L'émission d'un emprunt obligataire (OCA2) convertible d'un montant de 1 999 223,80 €.
- L'émission d'un emprunt obligataire non convertible (OS) d'un montant de 1 505 722,10 €.

La restructuration financière de la société a impacté de le résultat financier de la manière suivante :

- Reprise sur provision pour prime de non conversion : 305 471 €
 - Prime de non conversion payée : 969 756 €
- Ces opérations conduites à une charge financière de 664 285 €

Le litige LCL s'étant dénoué, la reprise de la provision attenante a été effectuée, soit d'un montant de 106 393,88 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-I/II)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE DU 01/04/2023 AU 31/03/2024

SAS HEXO
31 Avenue de la Résistance

54520 LAXOU
03 83 57 34 45

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société JPS GRANULATS est la société mère intégrante du périmètre d'intégration fiscale formé par elle-même et sa filiale SAS GABS depuis le 01 avril 2012. A cet effet, elle est la seule redevable de l'impôt sociétés du groupe

Le montant des déficits reportables "groupe" au 31 mars 2024 s'élève à 2 810 783€

L'économie d'impôt réalisé par le groupe et liée au déficit est considérée comme un gain immédiat chez la société mère. En l'absence d'intégration fiscale, notre société (JPS GRANULATS) aurait constaté un déficit reportable de 379 771€ au 31 mars 2024.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	181 056		30 985
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 500		
Installations générales agencements aménagements divers	1 334		
Matériel de transport	44 663		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 130		
Immobilisations corporelles en cours	152 218		
TOTAL	209 845		30 985
Autres participations	8 004 876		
Prêts, autres immobilisations financières	71 214		
TOTAL	8 076 090		
TOTAL GENERAL	8 466 991		30 985

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			181 056	181 056
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		23 800	12 685	12 685
Installations générales agencements aménagements divers			1 334	1 334
Matériel de transport		37 500	7 163	7 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 130	6 130
Immobilisations corporelles en cours	152 218			
TOTAL	152 218	61 300	27 312	27 312
Autres participations			8 004 876	8 004 876
Prêts, autres immobilisations financières	55 000		16 214	36 214
TOTAL	55 000		8 021 090	8 021 090
TOTAL GENERAL	207 218	61 300	8 229 458	8 229 458

Reclassement des immobilisations corporelles en cours d'un montant de 152 218 € en travaux en cours.
Remboursement deux dépôts de garantie de BPI FRANCE pour un montant respectif de 20 000 € et 35 000 €.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 117	1 492		3 609
Installations générales agencements aménagements divers	696	446		1 142
Matériel de transport	28 842	3 930	25 609	7 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 809	1 540		5 349
TOTAL	35 464	7 408	25 609	37 262
TOTAL GENERAL	150 136	18 080	25 609	142 606

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	Reprises			
Autres immob.incorporelles	10 672							
Instal.technique matériel outillage indus.	1 492							
Instal.générales agenc.aménag.divers	446							
Matériel de transport	3 930							
Matériel de bureau informatique mobilier	1 540							
TOTAL	18 080							
TOTAL GENERAL	18 080							
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	3 018	Augmentations	12 167	Dotations aux amortissements	5 451	Montant net fin exercice	9 733
Charges à répartir sur plusieurs exercices								

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	10 629				10 629
TOTAL	10 629				10 629
Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	305 471		305 471		
TOTAL	305 471		305 471		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	111 857		106 394		5 463
TOTAL	111 857		106 394		5 463
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
	427 957		411 865		16 092
			305 471		
			106 394		

Concernant la provision pour risques et charges, le terme de l'emprunt obligatoire du 26/06/2016 a été supprimé dans le cadre de la restructuration financière : la prime de remboursement OCA n'ayant pas été versée, il a été constatée une reprise de la provision d'un montant de 305 471€

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
Autres immobilisations financières	16 214		16 214	
Autres créances clients	951 977	951 977		
Impôts sur les bénéfices	6 809	6 809		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 603	50 603		
Groupe et associés	2 122 725	2 122 725		
Débiteurs divers	80 285	80 285		
Charges constatées d'avance	128 260	128 260		
TOTAL	3 356 872	3 340 658	16 214	
Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 526 428	21 462	3 504 946	
Emprunts et dettes eis crédit à 1 an maximum à l'origine	10 343	10 343		
Emprunts et dettes eis crédit à plus de 1 an à l'origine	419 377	108 686	310 691	
Emprunts et dettes financières divers	600 000	600 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	533 102	533 102		
Personnel et comptes rattachés	25 848	25 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 725	13 725		
Taxe sur la valeur ajoutée	182 699	182 699		
Autres impôts taxes et assimilés	1 155	1 155		
Groupe et associés	2 305 679	2 305 679		
Autres dettes	33 708	33 708		
TOTAL	7 652 065	3 836 428	3 815 637	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 019 377			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	824 169			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 833-1)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en titres		Nombre de titres	
	Au début	En fin	Créés	Remboursés
Actions	3 457 473	3 457 473		
Actions de préférence	1 197 140	329 340		

Autres immobilisations incorporelles

(Code de Commerce Art. R. (23-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100,00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100,00

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. R31-3/20 et R32-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. R31-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Il est précisé que les immobilisations suivantes ont été incorporées au travaux en cours :
- Un bâtiment et une plate forme atelier ont été affecté au projet LIANT STOCKER pour un montant de 152 218 €. Comptablement, cet actif a été sorti des immobilisations. Ce reclassement est sans impact sur le résultat de la société.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.R31-20)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.R31-3, Art.33-11 et R32-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIGATIONS CONVERTIBLES OCA2	1 197 140		2
OBLIGATIONS NON CONVERTIBLES OS	901 630		2

Obligations convertibles en actions OCA 2 :

- La société a souscrit à un emprunt obligataire OCA 2 pour un montant de 1 999 223,80 €.

- Le nombre d'actions convertibles est de 1 197 140 obligations (souscrites pour moitié par BTP CAPITAL et BNP PARIBAS).

- La valeur nominale est de 1.67€

- Rémunération des obligations : un intérêt de 2% payable annuellement.

- Modalités de remboursement : tranche unique à échéance le 31/01/2029.

- **Prime de non conversion** : Le montant de cette prime de non conversion (1 122 k€) sera calculé de manière à ce que le montant total correspondant aux Intérêts (hors intérêts de retard perçus en application de l'Article 14 ci-après le cas échéant) et à la prime de non conversion perçus pour cette OCA2 porte le taux d'intérêt actuariel global et net de frais (le « TRI ») perçu par le Porteur concerné au titre de cette OCA2 à 11% l'an sur la période courant de la Date de Jouissance et jusqu'à la date de remboursement (incluse) de cette OCA2 (sur la base d'une année de 365 jours).

La prime de conversion n'a pas été comptabilisée à la clôture de l'exercice. Son montant s'élevait à 30 k€.

Obligations simples OS :

- La société a souscrit des obligations simples OS non convertibles pour un montant de 1 505 722,10 €.

- Le nombre d'actions non convertibles est de 901 630 obligations (466 216 OS pour BNP Paribas et 435 414 OS pour BTP CAPITAL).

- La valeur nominale est de 1.67€

- Modalités de remboursement : tranche unique à échéance le 31/01/2029

- Rémunération des obligations : un intérêt de 2% payable annuellement (taux PIK 4%)

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	480 926
Total	480 926

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	21 482
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 262
Emprunts et dettes financières diverses	100 292
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 696
Dettes fiscales et sociales	23 360
Autres dettes	29 708
Total	219 801

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	128 260
Total	128 260

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Valeurs	Taux d'amortissement
Charges à étaler	9 733
Total	9 733

Le montant des charges à étaler correspond à des frais de dossiers

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen
(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	2
Ouvriers	1
Total	4

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-3 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 198 871	660 853
Debt entreprises liées	145 333	115 210

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	600 000
- PRET SFJB	600 000
Total	600 000

Nantissement de 17 % du capital de la société CALEXY au profit de la société SFJB.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	64 388
Caution bénéfice de 2170	64 388
Total (1)	64 388
(1) Dont concernant les filiales	64 388

Avance en compte courant bloquée de 519 000 euros à la société 2170 en contrepartie de l'emprunt BNP PARIBAS.

Engagements reçus

Garantie BPI au profit de la société JPS GRANULATS.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Crédit bail

(Cetle bancaire et financier R.313-14)

Nature	Tenants	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			420 000	28 271	448 271
Amortissements					
- cumulés exercices antérieurs			69 699	8 537	78 236
- dotations de l'exercice			60 000	5 655	65 655
Total			129 699	14 192	143 891
Redevances payées					
- cumulés exercices antérieurs			91 000	10 644	101 644
- exercice			143 265	6 722	149 987
Total			234 265	17 366	251 631
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			133 700	6 722	140 422
- entre 1 et 5 ans			206 100	9 523	215 623
Total			339 800	16 246	356 046
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				283	283
Total				283	283

Le montant comptabilisé en charge est de 118 787 €.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. R32-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 096
moins de 35 ans	plus de 30 ans	55
Engagement total		5 151

Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over moyen,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50% pour les employés et de 2% pour les ouvriers
- Le taux de charges sociales patronales et de contribution employeur retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 3,40 %
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

Liste des filiales et participations

(Cetle Commerce Art. L213-15, PCG Art. R32-13, R.313-14 et R31-14)

A. Renseignements généraux	Capital	Participations détenues	Participations détenues en %	Principales activités	Principales filiales	Observations
1. Filiales détenues à 100 %	3 595 000	100,00	100,00	7 184,00	310 016	INDUSTRIAL
2. Filiales détenues à 50 % et plus	70 300	80,14	40,29	3 004,00	40 290	INDUSTRIAL
3. Filiales détenues à moins de 50 %	100 000	0,00	0,00	2 438,00	1 693 833	INDUSTRIAL
4. Filiales détenues à moins de 20 %	100 000	0,00	0,00	40,00	3 168 933	INDUSTRIAL
5. Filiales détenues à moins de 10 %	100 000	0,00	0,00	70,00	4 357 966	INDUSTRIAL

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	Impôt applicable
Produits exceptionnels		
- Produits litige tribunal	7 000	771 000,00
- Remission valeur matériel	1 800	720 000,00
- Cession immobilisation corporelles	5 000	77 500,00
- Cession immobilisation financière	10 000	387 500,00
Total	163 800	2 256 000,00
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	3 811	671 200,00
- Solde litige et intérêts de retard	219 810	671 600,00
- VPP - Finances étrangères	35 693	529 200,00
Total	319 314	1 872 000,00

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	1
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
Informations générales complémentaires	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	5
Autres immobilisations incorporelles	5
Evaluation des immobilisations corporelles	6
Evaluation des amortissements	6
Titres immobilisés	6
Evaluations des produits et en cours	6
Evaluation des créances et des dettes	6
Dépréciation des créances	7
Obligations convertibles ou échangeables	7
Disponibilités en Euros	7
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	9
Charges et produits financiers concernant les entr. liés	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	9
Montant des engagements financiers	9
Informations en matière de crédit bail	10
Engagement en matière de pensions et retraites	10
Liste des filiales et participations	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code de Commerce N° 8 251 901)

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Montant des actions ordinaires existantes	4 654 613	4 654 613	4 654 613	4 654 613	4 683 063
Montant des actions à dividendes prioritaires existantes					4 983 953
Montant maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Produit des ventes des biens	840 770	757 146	735 113	1 057 260	932 078
Produit des ventes des immobilisations					
Produit des ventes des participations et provisions	-161 384	133 514	2 75 061	55 617	-547 028
Impôts sur les bénéfices	-116 806				
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et donations aux amortissements et provisions	-117 192	66 910	267 605	-94 136	-129 694
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant donations aux amortissements et provisions		3,03	0,06	0,01	-0,11
Résultat après impôts, participation des salariés et donations aux amortissements et provisions		0,01	0,06	-0,02	-0,03
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen	284 825	100 592	93 258	112 163	150 056
Montant de la masse salariale de l'exercice	107 832	05 224	16 535	25 934	47 076
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels
Résultats financiers des cinq derniers exercices

11
12

NA = Non Applicable NS = Non significative

JPS GRANULATS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 983 953 euros
Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE
502 720 907 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 DECEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à -158 694,40 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-158 694,40 euros
Report à nouveau antérieur :	-332 476,19 euros
Au compte « report à nouveau » S'élevant ainsi à -491 170,59 euros	-158 694,40 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 décembre 2024

Cette résolution est adoptée/rejetée :

...4.983.953...voix ayant voté pour,
.....0.....voix ayant voté contre
.....0.....voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente

Société REKCOTS

